

## **COMPTE RENDU**

# Commission Administrative Paritaire Locale des Secrétaires Administratifs du CMG de METZ

La CAPL de METZ compétente à l'égard des Secrétaires Administratifs, s'est déroulée le 01/12/2016 sous la présidence du directeur du CMG de Metz, Monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY et en présence de vos Commissaires Force Ouvrière : Mme ANDREU – BARAA Dijon ; Mme NOIRE – PFAF NE ; Mme FUENTES – CMG Metz ; Mme FELIX – CFIAR Strasbourg et Mme WEBER – CMG Metz.

L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ approbation du PV du 22/06/2016,
- ⇒ bilan recours CREP 2015.
- ⇒ examen des travaux d'avancement au titre de 2017 pour les grades :
  - de secrétaire administratif de classe supérieure,
  - de secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Le président a rappelé le caractère confidentiel des débats aux différents membres et a lu la « note blanche » de la DRH-MD sur l'organisation du dialogue social et les modalités pratiques des CAPL.

#### RECOURS EN NOTATION

Suivi de la demande de révision du CREP 2015 d'un SACN suite à la CAPL SA du 22/06/2016.

#### AVANCEMENTS

#### > Promotion au choix dans le grade de SACS : 15 postes obtenus/178 conditionnants.

SACS 2017							
Chaines d'emploi	Condit.	Détachés	Cond. 2017 (détachés déduits)	Droits			
DCSCA	68	1	67	5,33			
SGA	47	0	47	3,74			
DRH-AT	29	1	28	2,23			
DCSEA	10	0	10	0,80			
DCSSA	8	0	8	0,64			
DRH-AA	3	0	3	0,24			

TOTAUX	178	2	176	14 + 1 réserve Président
DRM	1	0	1	0,08
DIRISI	5	0	5	0,40
DGGN (NORD)	1	0	1	0,08
SIMU	1	0	1	0,08
EMA-Chanc	1	0	1	0,08
DGGN (EST)	4	0	4	0.32

15 postes attribués (dont 1 MàD MCDEF + 1 à la réserve du Président)

### > Promotion au choix dans le grade de SACE : <u>5 postes obtenus</u> /112 conditionnants.

SACE 2017							
ALE	Condit.	Détachés	Cond. 2017	Droits			
SGA-SDPHF	33	0	33	1,54			
DCSCA	33	2	31	1,45			
DC DIRISI	6	0	6	0,28			
DRHAT	15	2	13	0,61			
GEND EST	2	0	2	0,09			
EMA-Chanc	1	0	1	0,05			
GEND NORD	1	0	1	0,05			
DRM	1	0	1	0,05			
SIMu	1	0	1	0,05			
DC SEA	15	1	14	0,65			
DRHAA	3	0	3	0,14			
DCSSA	1	0	1	0,05			
TOTAUX	112	5	107	5			

#### CONCLUSION

Les commissaires **Force Ouvrière** ont demandé 4 inversions pour le grade de SACS et 1 inversion pour le grade de SACE. Le Président n'a accordé aucun échange.

Force Ouvrière s'interroge sur l'utilité de siéger «en local», notre marge de manœuvre étant trop restreinte voire inexistante.